



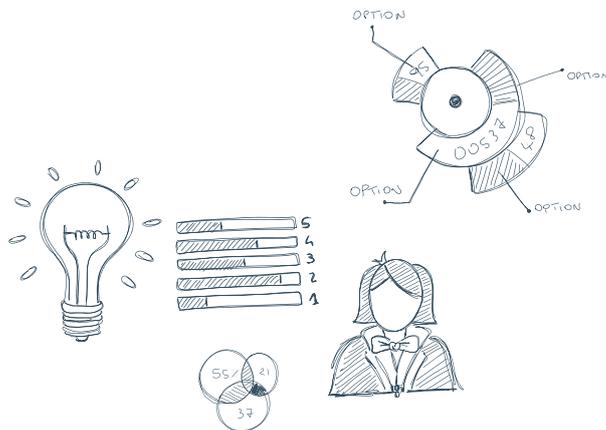
Rapport d'activité Service Social 2014



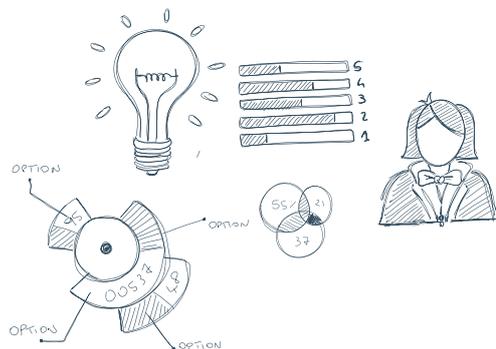


Sommaire

- 2 Sommaire
- 4 Missions et orientations nationales
- 5 Temps forts 2014 et perspectives 2015
- 6 Chiffres clés
- 8 Favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics fragilisés
- 9 Accompagner les assurés en arrêt de travail et accompagner le passage à la retraite
- 10 Accompagner les assurés malades et prévenir la désinsertion professionnelle
- 12 Soutenir les jeunes en situation de vulnérabilité pour le recours aux soins
- 14 Offrir un accompagnement aux assurés malades et à leur entourage
- 15 Évaluation de nos actions
- 16 Travail en réseau, un enjeu majeur
- 18 Organigramme
- 20 Réseau de proximité
- 22 Lexique



Missions et orientations nationales



Les missions du Service Social

Le Service Social de la Carsat intervient auprès des actifs et des retraités. Son action s'inscrit dans les politiques sociales et les orientations arrêtées par deux caisses nationales de Sécurité sociale :

- ▶ Caisse Nationale d'Assurance Maladie CNAM,
- ▶ Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse CNAV.

Trois grands domaines d'intervention

- ▶ L'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité et des personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'accident.
- ▶ La prévention de la désinsertion professionnelle des assurés malades ou handicapés.
- ▶ La prévention de la perte d'autonomie des personnes malades, handicapées et/ ou âgées.

Des programmes d'action prioritaire définis nationalement

L'année 2014 a été une année de changement avec le lancement de la nouvelle programmation nationale 2014-2017 qui inclue 3 nouveaux programmes d'action prioritaire.

- ▶ Prévenir les risques de précarisation médico-sociale et/ou professionnelle des assurés en arrêt de travail.
- ▶ Offrir un accompagnement social à la sortie d'hospitalisation.

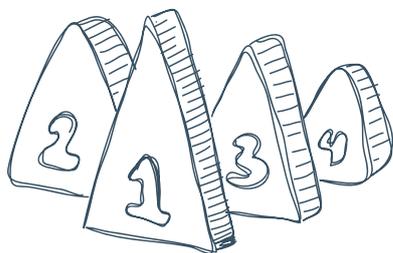
▶ Accompagner les personnes en situation de fragilité au moment du passage à la Retraite.

▶ Mettre en place un parcours de prévention santé pour les publics fragilisés - assurés susceptibles de bénéficier ou bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé.

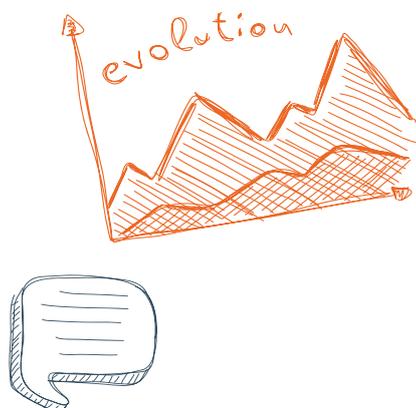
▶ Soutenir les jeunes en situation de vulnérabilité pour le recours aux soins.

▶ Offrir un accompagnement social aux assurés malades : pathologies lourdes et invalidantes.

Le Service Social contribue également au Plan Proximité Autonomie pour l'Avancée en Âge, plan de coordination CNAV-CNAM pour faire face aux enjeux du vieillissement.



Temps forts 2014 et perspectives 2015



Les faits marquants de 2014 et les perspectives 2015

Les faits marquants

► Le déploiement des nouveaux programmes :

- Près de **400 assurés en situation de fragilité au moment du passage à la retraite** ont été accompagnés au cours du second semestre.

Généralisation aux 7 départements de l'offre de service en direction des nouveaux bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Aux personnes Âgées - ASPA (suite à l'expérimentation conduite en Charente-Maritime et Deux-Sèvres).

- Plus de **250 jeunes en situation de vulnérabilité pour le recours aux soins** rencontrés.

Développement de partenariats avec les missions locales, foyers de jeunes travailleurs et centres de formation des apprentis.

► Le développement des actions collectives : + 29% de bénéficiaires d'une intervention collective par rapport à 2013.

► La livraison de GAIA Collectif, nouveau module du système d'information du Service Social.

► Le renforcement de la synergie Retraite-Service Social favorisant l'inter connaissance et la coordination entre les deux services.

Les perspectives 2015

► Poursuivre le déploiement des nouveaux programmes en construisant de nouvelles offres et en prospectant de nouveaux partenaires notamment sur le champ des pathologies lourdes.

► Renforcer la coordination inter branches et inter organismes autour des offres en direction des publics fragilisés : Plans Locaux d'Accompagnement du Non recours, des Incompréhensions et des Ruptures (PLANIR pilotés par les CPAM), Plan Proximité Autonomie pour l'Avancée en Age et parcours seniors.

► Régionaliser certaines activités de secrétariat pour adapter notre organisation aux évolutions de nos activités et de nos ressources.



Chiffres clés 2014



7

départements

77

points d'accueil

100

collaborateurs

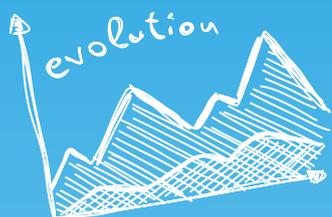
41 902

signalements et demandes
d'intervention reçus



21 898

assurés accompagnés



17 568

assurés ont bénéficié d'une
intervention individuelle

37 807

entretiens individuels
réalisés



4 330

participants à une
action collective du
Service social :
réunions d'information,
interventions sociales
d'intérêt collectif,
parcours prévention santé

40

Parcours
Prévention Santé

4 927

visites à domicile



Favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics fragilisés

79

Service Social
des Deux-Sèvres
en partenariat avec le
Centre Socio-Culturel
Mauléonais



Parcours Prévention Santé «*À votre Santé*»

La signature d'une convention de partenariat en 2011 entre la Carsat et l'Ibresco - Union régionale des centres sociaux de Poitou-Charentes - a facilité la coordination d'actions de proximité sur la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Le Centre Socio-Culturel - CSC - du Mauléonais est l'un des 4 sites expérimentaux de la convention.

Dans le cadre du Plan Proximité pour l'Autonomie et l'Avancée en Âge - 2P3A -, le Service Social de la Carsat offre une intervention de service globale dont l'enjeu prioritaire porte sur l'accompagnement des retraités en situation de fragilité au moment du passage à la retraite.

Le passage à la retraite est un changement de situation qui peut fragiliser sur le plan médico-social.

L'allongement de la durée de vie fait émerger de nouveaux besoins chez les personnes retraitées.

Nous considérons le « *Bien Vieillir* » comme « *prendre soin de soi en accédant aux soins, à de l'information sur ses droits et en intégrant des démarches de prévention santé* », nous avons souhaité pour cette action ajouter une dimension supplémentaire en favorisant la posture d'acteur des participants.

Ainsi, c'est avec l'appui de la commission « Bien Vieillir » du Centre socio-culturel du Mauléonais que le repérage des besoins a été effectué, afin d'élaborer une action correspondant à des attentes exprimées par le public cible.

L'action s'est déclinée en 3 ateliers d'une demi-journée chacun, dans les locaux du CSC du Mauléonais, sous l'angle de la santé au quotidien.

► L'association Calyxis est intervenue sur les thèmes de la prévention des accidents domestiques et des risques alimentaires avec l'appui de matériels ludiques et éducatifs.

► Le service social de la Carsat a animé la partie consacrée à la valorisation des démarches de santé par une présentation des :

- dispositifs d'accès aux soins : CMUC/ ACS, complémentaire santé, parcours de soins coordonnés,
- dispositifs de prévention de la CPAM : Centre d'Examen de Santé (CES) et Espace Santé Active.

Ce sont au total **27 personnes qui ont bénéficié de cette action**, et qui ont contribué, par leur dynamisme, à rendre interactifs les ateliers.

Pour aller plus loin, la possibilité était offerte aux participants de s'ins-

crire au bilan de santé proposé par le CES. **7 personnes en ont bénéficié. Le transport a été organisé avec l'appui du CSC - organisation du covoiturage, mise à disposition du mini bus** - puisque le territoire de cette action est situé à 1h15 du CES.

En 2015, deux événements seront des appuis au développement d'actions entre le CSC du Mauléonais et le service social de la Carsat :

► la « **semaine bleue** » en octobre 2015, en direction du public retraité, mobilise les acteurs du territoire du nord du département,

► le site du CSC Mauléonais a été retenu pour accueillir une conférence « **Bien Vieillir** » organisée par le CAP Poitou-Charentes en novembre 2015.



Accompagner les assurés en arrêt de travail et accompagner le passage à la retraite



16

Service Social
de Charente



Réunions d'Information Collective sur le thème de la Retraite - L'arrêt de travail au-delà de trois mois

L'arrêt de travail, au-delà de trois mois, accroît les risques de fragilisation et de précarisation mais également le risque de désinsertion professionnelle. Les assurés âgés de plus de 57 ans présentent de surcroît des problématiques spécifiques liées directement à leur activité professionnelle, à leur fin de carrière et aux ouvertures de leurs droits à la retraite.

Afin de répondre à ces préoccupations des réunions d'information collective sur le thème de la Retraite sont proposées tous les deux mois aux assurés.

Elles sont co-animées par des professionnels :

- ▶ du Service Social et de l'Agence Retraite de la Carsat,
- ▶ du Cicas, Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés des caisses de retraite complémentaires Agirc et Arcco.

Les participants accèdent ainsi à des informations sur les droits Assurance Maladie et Assurance Retraite. Ils peuvent poser des questions et s'enrichir mutuellement de l'expérience des

autres. Ces réunions ont pour objectif d'aider les participants à anticiper les difficultés éventuelles et d'entreprendre des démarches propres à leur situation.

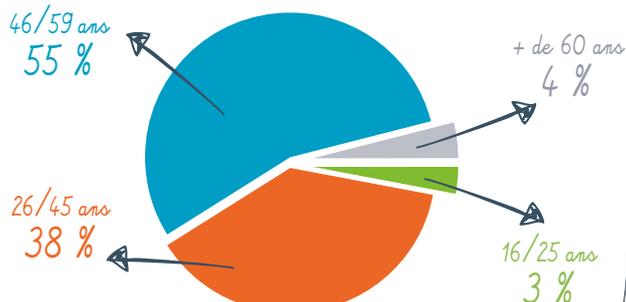
En 2014, 64 assurés charentais ont bénéficié de ces réunions d'information collective. Elles seront poursuivies en 2015.

Cette offre est également mise en œuvre dans les départements de Charente-Maritime, Creuse et Haute-Vienne.

Ces actions illustrent la coopération entre l'Assurance Maladie et l'Assurance Retraite autour des problématiques des publics fragilisés et s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan Proximité Autonomie pour l'Avancée en Age (2P3A) porté par les deux Caisses Nationales.



Répartition par tranches d'âges des assurés en arrêt de travail supérieur à 3 mois rencontrés par le service social (Région)



Accompagner les assurés malades et prévenir la désinsertion professionnelle

87

La Ligue contre le Cancer et le Service Social Carsat en Haute-Vienne associent leurs compétences



Paroles d'assuré
« Rencontrer dans un cadre serein des personnes atteintes de la même maladie, sans déballage, rebooste pour avancer. »



Atelier d'informations et d'échanges Comment reprendre le travail après un cancer ?

En Haute-Vienne, depuis 2011, c'est une cinquantaine d'assurés que le Service Social de la Carsat et la Ligue contre le Cancer ont accompagné dans le cadre des ateliers « **Reprendre le travail après un cancer** ». Cette action partenariale s'inscrit dans les objectifs des « **plans cancer** » en contribuant à prévenir la désinsertion professionnelle des assurés atteints d'un cancer.

En effet, les conditions de retour à l'emploi sont souvent difficiles. Au regard porté sur la maladie par le collectif de travail et la hiérarchie, s'ajoutent les obstacles inhérents au manque de préparation de ce retour. Plus spécifiquement, l'objectif de ces ateliers est de délivrer de l'information, de répondre aux questionnements et d'apporter une vision positive autour de la maladie. L'enjeu pour les malades est à la fois social (conserver son emploi source de revenus) et psychique (travail comme source de socialisation).

Deux ateliers de 4 séances se sont déroulés en 2014, chaque atelier étant composé de 8 participants.

Ainsi, une fois par semaine durant un mois, le groupe se réunit dans les locaux de la Ligue contre le cancer autour de questionnements communs :

- ▶ **Quel est le rôle de l'Assurance Maladie, des médecins conseil et du travail ?**
- ▶ **Qu'est-ce que la reprise à temps partiel thérapeutique ?**
- ▶ **Comment faire reconnaître administrativement mon problème de santé ?**

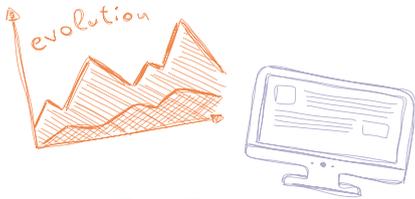
Des réponses sont apportées par les travailleurs sociaux (Carsat et Ligue) et l'infirmière de santé au travail de l'AIST 87 (Service de santé au travail). L'information donnée est d'autant plus nécessaire que l'on observe chez les assurés une représentation souvent erronée des dispositifs et des droits auxquels ils peuvent accéder. Les informations qu'ils ont proviennent, pour la majorité, non pas de professionnels mais de « **On m'a dit que...** ».

- ▶ **Doit-on en passer par une information auprès de ses collègues ?**

L'atelier se prolonge autour des préoccupations liées aux relations avec les collègues et l'employeur. La psychologue de la Ligue se joint au groupe pour apporter des éléments de réponse. En effet, face aux remarques des collègues et de l'employeur durant l'arrêt maladie, certains participants se sentent dans l'obligation de justifier leur état : « **exhiber son corps** » (montrer son site, sa tête nue, ses cicatrices...), et disent « **s'interdire de dire que l'on souffre moralement** ». La rupture du lien social est une notion très forte que l'on retrouve dans tous les ateliers. Nombreux sont les assurés qui déclarent « **avoir envie de produire pour se sentir vivant** ».

Pour conclure, au-delà des aspects techniques et législatifs, les travailleurs sociaux sont les garants des interactions qui se nouent dans le groupe et de l'entraide qui se crée très souvent.





86

Service social
de la Vienne
en partenariat avec une
psychologue clinicienne et
un contrôleur du travail
de la DIRECCTE



Interventions sociales d'Intérêt Collectif sur le thème de la souffrance au travail

Dans le cadre des entretiens avec les assurés en arrêt de travail des assistantes sociales de l'équipe de la Vienne ont repéré de plus en plus de personnes confrontées à des situations exprimées de mal-être au travail. Ce mal-être au travail entraîne des troubles de la santé qui impactent à la fois la vie personnelle et professionnelle.

L'objectif de l'action est de regrouper des personnes ayant la même problématique et le même désir de s'exprimer sur leur vécu afin de leur permettre d'échanger entre elles pour prendre de la distance, de se sentir moins isolées et de redevenir « acteurs et sujets ».

L'ensemble des assistantes sociales du service contribuent au repérage et à l'orientation des participants. En

2014, ce sont ainsi 13 assurés qui ont participé à cette action qui était composée de 5 séances :

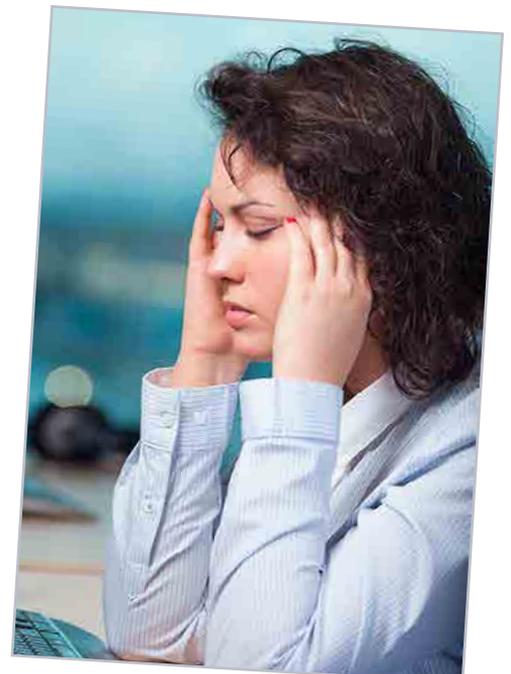
► **Séance 1** : Présentation du projet et des participants qui se sont exprimés sur leurs difficultés et cheminement depuis le début de la « crise »

► **Séances 2 et 3** : Intervention de la psychosociologue : approche psychosociologique, appréhension du traumatisme et accompagnement des échanges

► **Séance 4** : Intervention du contrôleur du travail qui a abordé : le droit du travail et notamment le cadre des risques psycho-sociaux, les compétences et limites de l'Inspection du Travail.

► **Séance 5** : Bilan

De ce travail de groupe, il ressort que les personnes ont apprécié de ne plus être seules face à leur mal-être. Cela leur a permis de prendre du recul, de se sentir plus fortes en réalisant qu'elles n'étaient pas coupables de leur situation. Le fait de se retrouver avec des personnes à des niveaux différents dans leur cheminement a eu un effet stimulant sur les démarches à entreprendre.



Soutenir les jeunes en situation de vulnérabilité pour le recours aux soins

19

Service Social de Corrèze en collaboration avec le service communication de la Carsat Centre-Ouest



Parcours Prévention Santé Jeunes : Bienvenue à Séku City !

Depuis 2011 une assistante sociale et une assistante gestionnaire de la Corrèze organisent des Parcours Prévention Santé (PPS) en partenariat avec la Mission Locale d'Insertion des jeunes de Tulle. Les questions de la santé et de l'accès aux droits sont abordées avec des jeunes en situation de grande précarité. Ce public spécifique, sans activité professionnelle depuis plus d'un an et sans revenu, est engagé dans une action d'insertion socio professionnelle contractualisée entre la mission locale, le conseil régional et le jeune.

Cinq séances de 2 heures sont proposées :

- **Séance 1** : Présentation de l'action, règles de vie du groupe, brainstorming sur la santé.
- **Séance 2** : Photo expression sur le thème de la santé.
- **Séance 3** : Diaporama sur les droits à l'assurance maladie.
- **Séance 4** : Atelier « paperasses ».
- **Séance 5** : Visite du CRESLI et bilan de l'action.

Du fait de la particularité du public les 2 intervenantes sont très attentives à leur pédagogie. L'évaluation de la séance n°3 a très vite montré que même si le contenu était pertinent, le support n'était pas adapté.

Ainsi début 2013 en collaboration avec le service communication de la Carsat Centre Ouest, le projet de création d'un outil d'animation ludique et informatif a vu le jour.

Inspiré du jeu « **Rencontre avec la sécu** » créé à l'occasion des 50 ans de la Sécurité Sociale, « **Séku City** » est né. Jeu coopératif destiné à tout public en situation de précarité, il se déroule dans la ville imaginaire de Séku City. Le scénario met en présence 3 familles/équipes qui, confrontées aux différents évènements de la vie, se trouvent en lien avec les organismes de Sécurité sociale. Les phases de jeu, alliant défis à relever et séquences d'informations, permettent de trouver des réponses à des questions concrètes. Le rôle des animateurs est de guider et compléter les réponses apportées.

Séku City poursuit une double finalité :

- d'apporter une connaissance sur la nature et le rôle de la Sécurité Sociale,
- de favoriser l'accès aux droits et aux soins en fournissant une information concrète sur le système de protection sociale du régime général.

Les boîtes de jeu ont été diffusées et déployées sur les 7 services sociaux départementaux de la Carsat Centre Ouest. Un développement numérique (applications mobiles et tablettes) sous forme de Serious Game est envisagé.

Au cours de l'année 2014, 134 jeunes corréziens ont pu se confronter à Séku City.



1.
2.
3.



23

Service Social
de la Creuse
en partenariat
avec la CPAM



Développement du partenariat avec la Mission Locale de la Creuse

L'Assurance Maladie et la Mission Locale de la Creuse se sont unies pour favoriser l'accès aux droits et à la santé des jeunes.

Être en bonne santé s'avère être un atout à l'insertion sociale et/ou professionnelle.

Connaitre ses droits et devoirs est une donnée essentielle pour se construire.

Dans ce contexte, le service social de la Carsat et la Cpm ont co-animé régulièrement, et ce depuis février 2014, des séances d'informations collectives auprès de jeunes accompagnés par la Mission Locale. En 2014, 7 réunions ont été proposées auxquelles 54 jeunes âgés de 16 à 25 ans, en parcours d'insertion, ont pu participer.

Les objectifs étaient les suivants :

- favoriser l'accès aux droits pour éviter le non recours aux soins, en complémentarité de la Cpm, en s'assurant de la connaissance et de l'appropriation des informations,
- faciliter l'accès au système de santé (institutions, professionnels, établissements de santé, etc.),
- accompagner les jeunes vers une démarche de prise en compte de leur santé mais aussi de prévention,
- se rendre accessible auprès des jeunes mais aussi de leurs familles.

A l'issue de chaque réunion d'information, le travailleur social de la Carsat proposait un entretien indivi-

duel à chaque jeune qui en ressentait le besoin. Ainsi, en 2014, 6 jeunes ont été reçus en entretien individuel et ont pu ainsi exposer leur situation en toute confidentialité.

Au vu de la plus value de l'action auprès de ce public et de son inscription dans le Plan local d'accompagnement du non recours, des incompréhensions, des ruptures (de l'Assurance Maladie, le partenariat sera prochainement renforcé par une convention afin de poursuivre les réunions avec le public jeunes sur l'année 2015).



Offrir un accompagnement aux assurés malades et à leur entourage

17

Service Social de la Corrèze en partenariat avec le réseau « Sclérose en plaques »



Groupe de paroles : aidants de malades atteints de sclérose en plaques

À l'initiative d'un médecin neurologue, le centre hospitalier de La Rochelle a créé un réseau « sclérose en plaques » qui, en 2012, s'est élargi à des partenaires extérieurs : l'association des paralysés de France, le centre de rééducation fonctionnel, des professionnels de santé libéraux, le service social de la Carsat, etc. L'objectif du groupe partenarial est de proposer une prise en charge globale des patients et de leur environnement et de faire connaître les ressources existantes pour les accompagner.

Le premier objectif opérationnel a été d'organiser un forum à destination des malades et de leurs proches. Les médecins généralistes ont au préalable été sensibilisés à ces problématiques. Un premier forum a été organisé en Décembre 2012. Le service social y a animé deux ateliers : l'un sur le maintien dans l'emploi, l'autre sur l'aide aux aidants. Les aidants ont exprimé le besoin de se retrouver pour échanger ; ils soulignaient l'existence de groupe de paroles de personnes malades et l'absence de soutien envers les accompagnants. Suite à ce forum, il a donc été décidé de mettre en place d'un groupe d'aidants animé par une assistante sociale Carsat et un psychologue.

Ce groupe a été proposé aux personnes qui s'étaient manifestées comme intéressées lors du Forum, à des adhérents de l'APF et à des personnes suivies par le réseau SEP. Le groupe était constitué de 7 personnes aidantes de conjoints ou d'enfants adultes.

Les thématiques suivantes ont été abordées et discutées :

- ▶ La maladie et le traitement, les relations avec le milieu médical, l'impact de la maladie sur la vie de famille.
- ▶ Le vécu de l'aidant, les difficultés à dire le ressenti, la culpabilité en cas d'absence, la nécessité de s'adapter en permanence.
- ▶ Comment exister soi-même à côté de quelqu'un de malade, sans se laisser envahir par la détresse de l'autre ?

Les aidants ont ainsi pu, au fur et à mesure des groupes, libérer leur parole, exprimer leurs ressentis, leur culpabilité et, à terme, comprendre le besoin pour chacun - aidant / aidé - d'avoir des activités séparées, d'avoir chacun sa vie. Ils ont pu prendre conscience combien parfois, par peur, ils empêchaient l'autre d'agir.

Un deuxième Forum a été organisé en Décembre 2014 et a permis de consti-

tuer un deuxième groupe, constitué de personnes qui avaient participé au premier groupe et de nouvelles personnes.

Les intervenants ont pu mesurer tout le chemin parcouru par ceux qui avaient déjà suivi le premier groupe. Chaque séance se conclue par une séance de relaxation, qui permet de libérer les tensions générées par l'expression de son vécu.

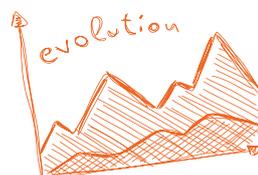
- ▶ Des entretiens individuels sont réalisés au commencement du groupe, puis à la clôture du groupe.
- ▶ Nombre de séances pour chaque groupe de paroles : 9 / Groupes de 6 à 7 personnes
- ▶ Partenaires financiers du groupe d'aidants : Carsat, APF, MSA, caisse de retraite complémentaire.
- ▶ Le budget permet de financer : l'intervention du psychologue, la communication et coordination APF, la prise en charge du temps d'auxiliaire de vie pour les malades qui nécessitent une aide en l'absence de leur proche.



Évaluation de nos actions



Démarche d'amélioration continue de la qualité de service



Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de sa qualité de service, le Service social a poursuivi l'évaluation nationale de ses programmes nationaux par le biais d'études d'impact et d'une enquête annuelle de satisfaction.

Les études d'impact visent à apprécier, à moyen terme, les effets des interventions du Service Social auprès des assurés fragilisés par la maladie et ses conséquences. Les études d'impact conduites en 2013 et 2014 portent sur les accompagnements sociaux relatifs aux arrêts de travail de plus de 90 jours, à la prévention de la désinsertion professionnelle et aux sorties d'hospitalisation. En 2014, un échantillon de 1 500 assurés a été interrogé par le biais d'un questionnaire auto administré.

Un rôle d'information confirmé dans les trois enquêtes où une grande majorité d'assurés se disent être mieux informés sur leurs droits et obligations, les aides possibles et les démarches à entreprendre.

Afin de mobiliser les assurés et les rendre acteurs

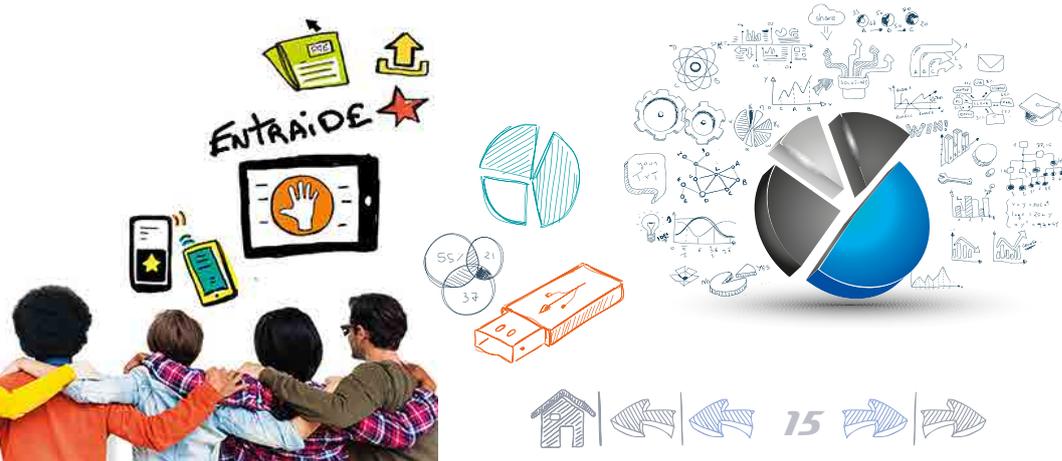
Pour le service social au-delà de délivrer une information, il s'agit de rendre l'assuré acteur de son parcours. A cet égard, on note que les populations les plus précaires sont celles qui ont engagé le plus de démarches pour améliorer leur situation.

L'analyse des résultats locaux a abouti à la formalisation d'un plan d'actions pour l'évolution de nos offres de services « **IJ 90** » et « **PDP** » afin d'amé-

liorer notre réponse aux besoins des assurés :

- ▶ développer l'accessibilité à nos offres,
- ▶ favoriser une intervention plus précoce,
- ▶ proposer des offres thématiques : *maintien dans l'emploi, retraite, RQTH, souffrance au travail, etc.,*
- ▶ faire une offre aux assurés sollicitant une action de remobilisation au cours de leur arrêt de travail qui ne sont pas suivis par les SAMETH.

L'enquête de satisfaction nationale des usagers du Service social est appliquée à un échantillon national de 4 000 bénéficiaires d'une intervention. Le niveau de réponse est stable, autour de 20 %. La satisfaction globale pour notre région demeure au dessus de l'objectif national de 90 % avec un niveau de 93 %.



Travail en réseau, un enjeu majeur

Une implication des services au sein de la Carsat Centre Ouest

La complexité de l'organisation administrative et des dispositifs sociaux. les compétences croisées des institutions sont des réalités imposées aux populations les plus fragiles. Elles ont un impact direct sur l'accès aux droits et aux soins et sont un élément déterminant des situations de non recours et de ruptures de droits. C'est pourquoi, le Service social a fait du travail en réseau, au sein de l'institution et auprès de partenaires externes, un des fondements de son action.

Cpam

- ▶ Coordination dans le cadre des PLANIR : lutte contre le non recours, les incompréhensions et les ruptures.
- ▶ Accès aux droits : assurés en arrêt de travail, aide à la complémentaire santé.
- ▶ Prévention de la désinsertion professionnelle.
 - ▶ Parcours invalidité.
 - ▶ Secours financiers, etc.

Retraite

- ▶ Offres coordonnées auprès du public fragile, nouveaux bénéficiaires ASI-ASPA

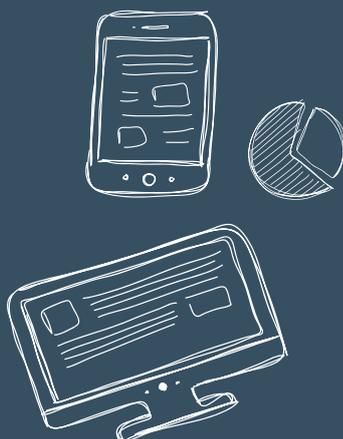
Service médical

- ▶ Assurés en arrêt de travail
- ▶ Prévention de la désinsertion professionnelle
 - ▶ Invalidité

Centres d'examen de santé

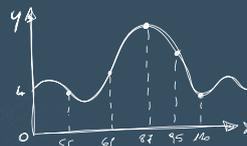
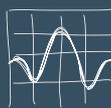
- ▶ Accompagnement vers l'offre de service dans le cadre de l'accès aux soins et des démarches de prévention santé

**Service
Car
Centre**



Action Sociale vieillesse

- Contribution du Service social à la promotion de l'offre de prévention et à l'évaluation à domicile des besoins des personnes retraitées - sorties d'hospitalisation, situations de rupture.



Social
sat
Quest

Risques Professionnels

- Essentiellement sur le champ de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Partenaires extérieurs

- Conseils généraux, CCAS, AGEFIPH et ses opérateurs - SAMETH, CAP emploi, Services de santé au travail, Centres sociaux, réseaux en santé, associations d'insertion, associations caritatives, etc.

Un déploiement d'offres de services
coordonnées au sein de l'institution



Organigramme



Martine FRANÇOIS
Directeur



Pia MOULIN-SEURRE
Sous-Directeur
Assurance Maladie
et Action Sociale

Systèmes
d'information
Action Sociale

**Marie-France
PÉRIGORD**

Gestion
de projets
sociaux

**Morgane
FAUCHER**

**Michel
DELPI**

Pôle interventions
sanitaires et sociales

SERVICE SOCIAL 16
Responsable
Alexandra TOUSSAINT

SERVICE SOCIAL 17
Responsable
Catherine RENAUD

SERVICE SOCIAL 19
Responsable
Brigitte FEUCHOT

ASSISTANTE GESTIONNAIRE
Cécile LAGRANGE

SECRÉTAIRES
Vanessa HARMANGE
Delphine VAUVERT

TAVAILLEURS SOCIAUX
Marie ANDRAUD
Régine BERGERON
Audrey CASTERAN
Aurélié DA SILVA
Aline DESEINE
Danielle DURUISSEAU
Marie-Christine MERZEAU
Chloé MESNARD
Emmanuelle PAUGET
Geneviève RENARD

ASSISTANTE GESTIONNAIRE
Sylvie MIRONNEAU

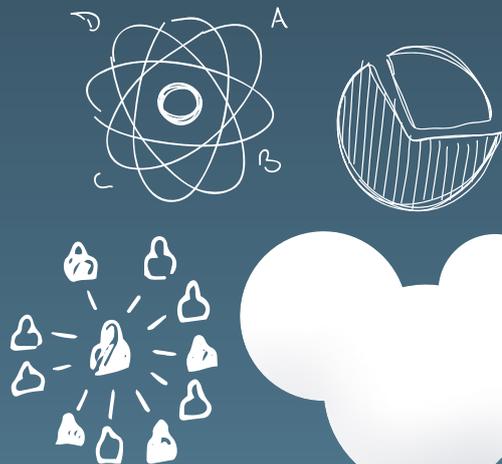
SECRÉTAIRES
Brigitte CHRISTAUD
Isabelle KOLLMANN
Evelyne MINEAUD
Sandrine PERRET
Sandrine SQUASSINA

TAVAILLEURS SOCIAUX
Cécile BARDIN
Nathalie BAYEUIL
Marie-Noëlle BENEDETTI
Zéralda BOUFERRACHE
Yasmine COURTOIS
Pascal GAUFFENIC
Delphine GODEFROY
Régine GRAULLIER
Franck JOURDY
Murielle MERON
Christine MILON
Florence PAGE
Marie-Claude RABIER-CHAMPEAU
Marie-Josèphe RUAUD

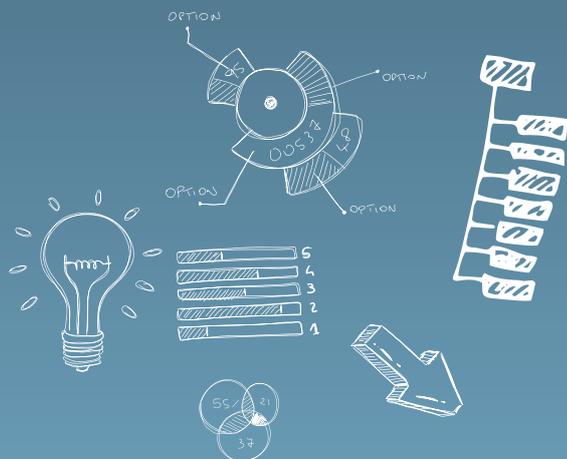
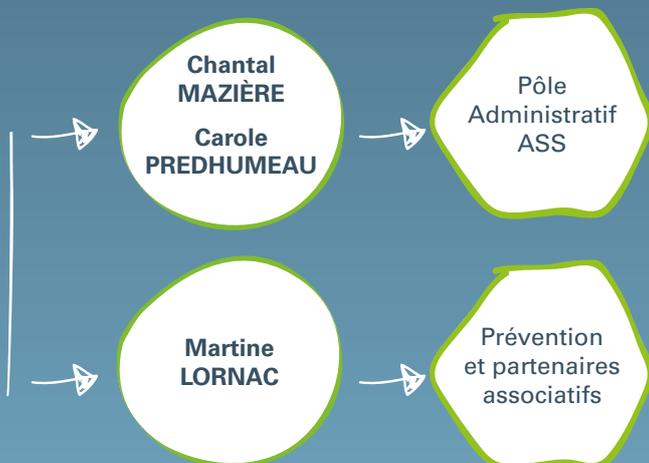
ASSISTANTE GESTIONNAIRE
Carla CARDOSO-MOREIRA

SECRÉTAIRES
Nathalie NECKEBROECK
Nathalie TENNE

TAVAILLEURS SOCIAUX
Catherine ALIX
Catherine ANDRIEUX
Isabelle BONIS
Hermeline BOULAY-DIOT
Audrey LIMOUSIN
Martine ROQUE
Fabienne TRONCHE
Estelle VALADOU



Mise à jour en avril 2015



SERVICE SOCIAL 23

Responsable
Pamela SIMOND

ASSISTANTE GESTIONNAIRE
Véronique MORLON

SECRÉTAIRE
Audrey FERRANDON

TAVAILLEURS SOCIAUX
Séverine BARBAT
Christian Kudiuntuso DIABONE
Ange LALO
Sarah VINCENT

SERVICE SOCIAL 79

Responsable
Isabelle PISMONT

SECRÉTAIRES
Sabrina GAUTHIER
Florence ROUILLE

TAVAILLEURS SOCIAUX
Emmanuelle BOUFFARD
Audrey CANON
Janine DAUGE
Anaïs GUERIN
Fanny PEUGNIEZ
Vanessa PINEAU
Marie POTIER
Frédérique SAGORY
Sylvie SAUSIN
Elodie TOUCHARD

SERVICE SOCIAL 86

Responsable
Emma JALKANEN

ASSISTANTE GESTIONNAIRE
Sandrine DUCHADEAU

SECRÉTAIRES
Sylvie AUVIN
Marie-Laure FAYE

TAVAILLEURS SOCIAUX
Maïté AIRAULT
Coralie AUZANNET
Agnès BISSERIER
Reine DELHOME-DJELASSI
Nathalie FERRIEN
Stéphanie HOARAU
Martine LAUZANNE
Claudie MANIOS
Dominique MILLIASSEAU
Arlette VALLEE

SERVICE SOCIAL 87

Responsable
Nathalie DENICHOUX

SECRÉTAIRES
Sara DE CARVALHO
Line YANG

TAVAILLEURS SOCIAUX
Nathalie BERIL
Soraya CHOUAIB
David DEVOIZE
Sandrine DIAZ
Sarah DOUZIECH
Marie-Françoise JACQUET
Anastasia KRAMP
Marie MONTBEL
Valérie SARRE
Marion VIGNAUD

Réseau de Proximité en Poitou-Charentes

Un réseau de 77 points d'accueil répartis dans les 7 départements du Limousin et du Poitou-Charentes, au plus proche des assurés.

86

Résidence administrative

► 2, allée des Anciennes Serres
86280 SAINT-BENOÎT

79

Résidences administratives

- 66 bis, Boulevard de la République
79300 BRESSUIRE
- CPAM
1, rue de l'Angélique
79041 NIORT CEDEX

17

Résidences administratives

- Porte Atlantique
2, rue Enrico Fermi
17014 LA ROCHELLE
- CPAM
5, avenue Maurice Chupin
17311 ROCHEFORT CEDEX
- CPAM Service Social
4, rue René Cassin
17100 SAINTES

16

Résidence administrative

- Hall CPAM
Boulevard de Bury
16910 ANGOULÊME CEDEX 9



Réseau de Proximité en Limousin

87

Résidence administrative

- ▶ CPAM
22, avenue Jean Gagnant
87000 LIMOGES

23

Résidence administrative

- ▶ CPAM
Rue Marcel Brunet
23000 GUÉRET



19

Résidence administrative

- ▶ CPAM Service Social Carsat
6, rue de Souham
19000 TULLE

Lexique

U

Uresco

Union Régionale
des fédérations
des Centres Sociaux
du Poitou-Charentes

A

ACS

Aide à la complémentaire santé

AFEV

Association de la fondation étudiante
pour la ville

AIST

Association interprofessionnelle
pour la santé au travail

ALFA

Programme
« Alzheimer Familles Aidants »

AS

Assistant social

Aserc

Association socio-éducative
de la région Cognac

ASI

Allocation supplémentaire
d'invalidité

ASPA

Action de solidarité
aux personnes âgées

AsPROs

Association Sojaldicienne
de promotion de la santé

S

SAMETH

Service d'appui au maintien
dans l'emploi des travailleurs
handicapés

SEPH

Semaine pour l'emploi
des personnes handicapées

SIPEA

Organisme public
de logements Poitiers
et ses environs

R

RIC

Réunion d'information
collective

RSA

Revenu
de solidarité active

P

PDP

Prévention de la désinsertion
professionnelle

PLANIR

Plan local d'accompagnement
du non recours,
des incompréhensions
et des ruptures

PPS

Parcours prévention santé

PRADO

Programme d'accompagnement
du retour à domicile orthopédie

PRITH

Plan régional d'insertion
professionnelle
des travailleurs handicapés

PSOP

Prestation spécifique
d'orientation professionnelle

Carsat
Caisse d'Assurance Retraite
et de Santé au Travail

CCAS
Centre communal d'action sociale

CES
Centre d'examen de santé

CESF
Conseiller en économie
sociale familiale

CFA
Centre de formation
des apprentis

Cicas
Centre d'information, conseil
et accueil des salariés

CLIC
Centre local d'information
et de coordination

CLS
Contrat local de santé

CMU
Couverture maladie universelle

CMUC
Couverture maladie universelle
complémentaire

COGLIM
Réseau de dépistage des troubles
cognitifs en Limousin

Copil
Comité de pilotage
CPAM
Caisse primaire d'assurance maladie

CRESLI
Centre régional d'examen
de santé du Limousin

CSC
Centre socioculturel

FJT
Foyer des jeunes
travailleurs

FNASS
Fonds national d'action
sanitaire et social

Ireps
Instance régionale
d'éducation
et de promotion
de la santé

LISS
Lieu information
santé de Soyaux

MAIA
Maisons pour l'autonomie
et l'intégration des malades
d'Alzheimer

MDE
Maintien dans l'emploi

MSA
Mutualité sociale agricole

Suivez nos actus sur



facebook.com/retraitesanteautravailleurscentreouest



twitter.com/CarsatCO

Rendez-vous sur



Puis tapez « Retraite Sécu »

3646

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30

Carsat Centre Ouest

37, avenue du Président René Coty
87048 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 45 38 00
Fax : 05 55 45 39 99

carsat-centreouest.fr



Réalisation et impression : Carsat Centre Ouest
Directeur de la publication : Martine François
Photos © Shutterstock - 2015

